



Lettre de rentrée 2025 de l'Inspection Académique et Pédagogique Régionale

publié le 10/09/2025

Sommaire :

- L'inspection pédagogique d'espagnol
- Textes officiels et préconisations
- Vie de la discipline
- Ouverture internationale

Chères et chers collègues,

Nous tenons à vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année scolaire 2025-2026 au cours de laquelle nous aurons à cœur de continuer à travailler ensemble pour la réussite des élèves et l'épanouissement professionnel de chacun.

Afin d'aborder l'année avec des repères clairs et communs, nous mettons à votre disposition quelques informations utiles sur notre discipline.

● L'inspection pédagogique d'espagnol

○ Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) de LV - spécialité espagnol

Les Inspecteurs Généraux de notre discipline sont les IGÉSR d'espagnol Madame LAVAIL Christine, Madame HERMES Delphine, Monsieur Jean-Charles PINEIRO et Monsieur HERARD Arnaud, en charge du suivi de l'académie de Poitiers.

○ Inspection pédagogique régionale

Le pilotage de la discipline est assuré au niveau académique par Mesdames PAGNOUX Solène et JEAN Virginie. Vous pouvez nous contacter sur notre messagerie académique solene.pagnoux@ac-poitiers.fr ; virginie.jean@ac-poitiers.fr ou sur la boîte fonctionnelle commune ipr.espagnol@ac-poitiers.fr

○ Chargés de missions

- Assistants : Sandra PEREZ
- B.T.S. : Cécile NEVEU-VANLAERE, (NDRC, CG, CPME, SAM, Industriels), Bruno BUIGUES (MCO, Com, CI), Laurence RICHERT (MHR, Tourisme)
- Formation continue (stages du PAF) et agrégation interne : Céline TOFFOLI
- Préparation au CAPES interne : Cécile NEVEU-VANLAERE
- Formation initiale (INSPE) : Christine SAIVRES (stagiaires à mi-temps) ; BUIGUES Anne (étudiants Master 1 MEEF)
- International (Coopération avec l'Aragon) : Virginie ANDRÉ
- Visites conseils : Audrey BOUTMY (16), Julien PASTRE (17), Estelle BOURJALA (79), Christine BRION (86), Anaïs BISCAYE (17), Gaëlle ROLAIN (professeurs stagiaires et en détachement)
- Référents pédagogiques départementaux des enseignants néo-contractuels : Jennifer DUVAL (16), Julien PASTRE (17), Anaïs BISCAYE (17), Estelle BOURJALA (79-86),
- Webmestre : Valentina CASTILLO MUÑOZ

● Textes officiels et préconisations

○ Programmes

A) Réforme des programmes

- **Les programmes publiés au JO** du 28-5-2025 sont applicables à la rentrée 2025 pour les classes de 6e au collège et les classes de seconde au lycée : Les [nouveaux programmes](#)

- Repères de progressivité et attendus de fin d'année

Le site Eduscol a publié les [repères annuels de progression et les attendus de fin d'année](#) pour quatre langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien). Ils précisent les objectifs, notamment linguistiques, et donnent des exemples de réussite concrets selon les niveaux du CECRL visés.

Ces documents viennent en appui des [programmes en vigueur](#) pour les cycles 3 et 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020).

B) Enseignement en section binationale Bachibac

- Programme limitatif de l'épreuve écrite de langue et littérature espagnoles pour la délivrance simultanée du baccalauréat générale et du diplôme du bachillerato – sessions 2026 et 2027 : [Note de service du 4-4-2025](#)

- Plus d'informations sur la page Eduscol suivante : [Sections binationales Bachibac](#)

C) Enseignement en spécialité LLCER

- Programme limitatif pour la classe de 1e : [Note de service du 28-5-2025](#)

▶ Programme limitatif pour la classe de terminale : [Note de service du 4-3-2024](#)

○ Certification en espagnol

Élèves de **section européenne des classes de 2de en LGT et de 1e en LP**

Calendrier :

- **Épreuves écrites** : mardi 10 mars 2026 (9h-11h45)

- **Épreuves orales** : entre le 28 janvier et le 3 avril 2026 à des dates fixées au niveau académique.

○ Examens du cycle terminal

a. Modalités d'évaluation des candidats scolaires à compter de la session 2022 [Note de service du 28-7-2021](#)

b. Attestation du niveau de compétence en langues vivantes

Les dispositions publiées au [Journal officiel du 13 décembre 2022](#) indiquent que pour tous les élèves des lycées généraux et technologiques, y compris ceux inscrits en section linguistique (section binationale, section internationale ou classe menant au BFI), le niveau de compétence dans chacune des activités langagières, indiqué dans l'attestation de langues vivantes, est apprécié par les professeurs de langue vivante A et de langue vivante B dans le livret scolaire de l'élève en fin de cycle terminal, le niveau global étant calculé automatiquement par le LSL. L'attestation de langues vivantes est ainsi délivrée au vu des résultats obtenus par l'élève dans le cadre de la classe, sans nécessité de mettre en place dans l'établissement un temps d'évaluation balisé dédié hors du temps de classe.

La [note de service du 22-2-2023 \(NOR : MENE2228103N\)](#) parue au BO n°11 du 16 mars 2023 relative aux modalités de délivrance de l'attestation de langues vivantes indique : « Quel que soit le statut du candidat, les enseignants s'appuient sur les grilles d'évaluation publiées sur le site Eduscol dans la page dédiée aux modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat général et au baccalauréat technologique. »

Suite à la publication de la note de service relative à l'attestation de langues vivantes, les grilles d'évaluation ont été actualisées sur Eduscol et sont dorénavant [les grilles de référence](#) à utiliser comme aide à l'évaluation pour le tronc commun.

c. Évaluations ponctuelles de langues vivantes A et B à compter de la session 2022

[Note de service du 28-7-2021](#)

d. Choix et évaluation des LVER et des DNL à compter de la session 2022

[Note de service du 29-7-2021](#)

e. Évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats au baccalauréat scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une **DNL** ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante, à compter de la session 2022

[Note de service du 28-7-2021](#)

f. Grand oral

- **Épreuves de Terminale de la voie générale et de la voie technologique** : [Note de service du 27-7-2021](#) modifiée par la [Note de service du 26-9-2023](#)

- **Grand oral et enseignement de spécialité** : [ressource Eduscol](#)

g. Épreuves de spécialité LLCER

- **1e** : Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023 : [Note de service du 29-7-2021](#)

- **Terminale** : dispositions en vigueur à compter de la session 2024 concernant la définition de l'épreuve terminale ([Eduscol](#)) et les [grilles d'évaluation](#)

h. Épreuves de section binationale Bachibac

► **Terminale** : évaluations spécifiques de langue et littérature espagnoles pour la délivrance simultanée du baccalauréat général et du diplôme du bachillerato : [Note de service du 29-7-2021](#)

i. Épreuves ponctuelles des candidats libres

Les sujets proposés aux candidats individuels sont extraits de la **Banque nationale de sujets (BNS)**. Notre académie contribue chaque année à alimenter cet espace. Les sujets sont accessibles sur l'intranet (Mes outils / applications / Accès à Arena depuis l'extérieur / Examens et concours / Banque nationale numérique des sujets – Delos)

- **Programmes pour les évaluations ponctuelles de langues vivantes** - années 2022 à 2027 [Note de service du 16-8-2021](#)

- **Modalités d'évaluation des enseignements relevant du contrôle continu pour les candidats dits « individuels »** [Note de service du 25-8-2025](#)

○ BTS

Les spécialités NDRC, CG, CPME, SAM, MCO, Com, CI, Tourisme font l'objet d'un appel à supports (AAS) d'épreuves orales d'examen. Les professeurs qui enseignent en BTS sont systématiquement associés à la conception ainsi qu'aux examens. En lien avec la DEC, l'inspection veille à la répartition de la charge de travail. Un webinar sera programmé en novembre.

Pour les spécialités ne faisant pas l'objet d'appel à support, les jurys apportent leurs supports d'examen. Ils peuvent également être convoqués ponctuellement pour la passation des épreuves orales d'autres spécialités que les leurs afin de faciliter le déroulé des examens.

A l'instar de la BNS pour le baccalauréat, une Banque nationale de sujets Langues Vivantes est mise en place pour les épreuves obligatoires de langues vivantes en BTS. Notre académie est mise à contribution pour la spécialité Tourisme.

● Vie de la discipline

○ Pédagogie et enseignement

L'enseignement de l'espagnol participe à la construction de parcours scolaires ambitieux, sur le plan culturel comme sur le plan linguistique. Il contribue ainsi à l'acquisition des savoirs fondamentaux et il favorise l'ouverture internationale des élèves grâce aux programmes de mobilité à destination des élèves.

Ainsi, le cours d'espagnol est le lieu privilégié de l'exposition à la langue cible, tant par la qualité de la langue authentique des supports utilisés que par la qualité de la langue employée par l'enseignant. Il permet en outre l'exigence d'une prise de parole construite dans le souci omniprésent de développer l'autonomie linguistique et l'esprit critique de tous les élèves. La présence des 30 assistants de langue hispanophone doit également y contribuer.

En effet, au-delà de l'apport culturel et interculturel évident, l'assistant intervient dans les entraînements à la prise de parole en continu et en interaction, dans l'élaboration de projets, dans la coanimation de cours, et il contribue à l'ouverture européenne et internationale de l'établissement, valorisée par la labellisation Euroscol. Son action s'inscrit dans un projet pédagogique concerté à l'initiative de l'équipe. Le site France [Education International](#) et la rubrique « [Assistants](#) » sur le portail académique de langues vivantes sont, à ce titre, des plus intéressants.

La construction d'une progression pédagogique cohérente, avec des objectifs précis, des entraînements réguliers et des évaluations aux critères clairement définis et explicites, vise à rendre les apprentissages efficaces et à permettre à l'élève de s'épanouir dans le cadre de ses apprentissages. Nous rappelons l'importance du processus global d'évaluation qu'il convient de mettre en place, par compétences et selon les critères du CECRL. Expliciter les objectifs d'apprentissage et expliquer le sens de ce que l'on fait facilitent l'engagement de tous les élèves. Cette bienveillance pédagogique contribue à ce que les élèves se sentent accompagnés et valorisés.

○ FORMATION : le Plan Académique de Formation d'espagnol (PAF)

L'offre proposée au PAF d'espagnol permet à chacun de trouver des stages qui correspondent à ses besoins en formation, tout en répondant aux orientations nationales et académiques. Elle a pour but de faire monter chacun en compétence sur les enjeux didactiques et pédagogiques de notre discipline et également sur les gestes professionnels opérants. La diversité des stages proposés permet de nourrir sa pratique enseignante, par des approches innovantes et une grande variété de modalités flexibles afin de différencier les mises en œuvre proposées aux élèves.

Nous vous invitons à consulter notre offre à candidature individuelle au fil de l'année pour répondre à vos besoins en formation : [E-catalogue de formation en espagnol 2025-2026](#). Ce catalogue vous sera régulièrement envoyé par courriel à l'occasion de l'ouverture de chaque stage, afin que vous soyez informés de toutes les possibilités de formation continue proposées.

L'EAFC propose en outre divers parcours de formation sur les pratiques transversales communes à tous, telles que l'accessibilité pédagogique, l'utilisation du numérique, les CPS, etc. Nous vous invitons à consulter l'offre transversale sur le site dédié : [Catalogue des formations proposées par l'EAFC](#).

Focus sur le numérique :

La [circulaire de rentrée](#) rappelle que l'Ecole doit jouer un rôle déterminant dans l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable. Il importe de soutenir le développement des compétences numériques de tous les acteurs de la communauté éducative, notamment par la formation académique ou en établissement, et d'exploiter le numérique comme valeur ajoutée aux pratiques d'apprentissages et d'enseignements.

Cette ambition est partagée par l'académie et déclinée dans notre discipline. La publication de séquences pédagogiques sur le [portail académique](#) atteste d'une réflexion sur la place du numérique dans l'acquisition des compétences langagières et plus largement dans les apprentissages. Nous avons ainsi à cœur de mettre en lumière les usages du numérique en lien avec le référentiel de compétences du numérique et le développement de l'esprit critique de chacun. Nous tenons à remercier les contributeurs.

Une [Chaîne vidéo ESPAGNOL](#) met à votre disposition, des captations vidéo relatives à l'enseignement de l'espagnol, des mises en œuvre pédagogique concrètes, des comptes-rendus de manifestations, des expériences de mobilité ainsi que des productions d'élèves.

○ Rendez-vous de carrière et visites conseil

Les inspections déclinées sous forme de visites conseils et de rendez-vous de carrière sont des moments privilégiés pour échanger sur les pratiques pédagogiques, et ainsi pouvoir valoriser l'engagement de chacun.

La séance observée en inspection s'inscrivant dans un contexte que certains documents éclairent, nous apprécions que vous nous transmettiez le déroulé de la séquence, les supports qui la composent, les évaluations et un accès au cahier de texte ou à tout autre document que vous jugerez utiles pour mettre en valeur votre pratique professionnelle.

A) Rendez-vous de carrière (échelons 6 – 8 – 9)

Les enseignants concernés par la campagne de rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR sont informés par un courriel automatique sur la messagerie académique, quinze jours avant l'inspection. Il n'est pas obligatoire de fournir de documents. Toutefois, pour que l'observation de la séance soit efficace et que l'entretien soit constructif, nous vous invitons à préparer ceux cités précédemment ainsi que le document d'aide à la préparation de l'entretien que nous vous enverrons en amont de notre rencontre. La rédaction de ce document vous permettra d'engager une démarche réflexive sur votre parcours professionnel et sur votre pratique pédagogique, ainsi que sur vos besoins en formation et vos perspectives de carrière.

B) Visites conseils des enseignants certifiés et agrégés

Ces visites concernent en priorité les néo-titulaires et les entrants dans l'académie. Une visite conseil peut également être demandée dans le cadre d'une expérimentation ou en préparation d'un rendez-vous de carrière. La visite est annoncée une semaine avant.

C) Visites conseils des enseignants non-titulaires

Les enseignants néo-contractuels bénéficient d'un accompagnement à leur prise de fonction, par un tuteur en établissement et par le suivi en distanciel d'un référent pédagogique départemental. Une visite conseil est réalisée dans les premières semaines de la prise de fonction ainsi qu'au cours de l'année en fonction des besoins identifiés. Un parcours de formation obligatoire est proposé à chaque enseignant non-titulaire : les journées de formation transversale accompagnent l'entrée dans le métier, et les journées de stages disciplinaires permettent d'asseoir les fondamentaux de l'enseignement de l'espagnol. Le parcours M@gistère en espagnol, construit et nourri par les formateurs disciplinaires, vient alors compléter les apports reçus et prolonger la démarche réflexive engagée.

● Ouverture internationale

○ Programme « Cruzando Fronteras » pour les secondes

“Cruzando fronteras” est le programme de mobilité individuelle qui est proposé dans notre académie aux élèves de seconde. Cette année, il sera d'une durée de 4 semaines. Les établissements qui souhaitent faire partie de ce programme, devaient envoyer leur candidature jusqu'au 7 septembre ; les élèves peuvent postuler ensuite jusqu'au vendredi 7 novembre.

La procédure de candidature élève est indiquée sur l'[article du SRAREIC](#) Pôle territorial de Poitiers.

○ Échanges et projets virtuels

L'ouverture européenne peut être pensée grâce à différents types d'actions et de projets :

- La journée européenne des LVE (26/09)
- La semaine des langues vivantes
- La journée de l'Europe (09/05)
- La démarche pédagogique Etwinning et le programme Erasmus+ favorisent l'ouverture européenne de votre

établissement. Diverses actions portées par la correspondante académique Etwinning et la DAREIC seront proposées régulièrement aux équipes des 1er et 2nd degrés pour faire vivre les langues vivantes étrangères de façon ludique, interactive et coopérative avec les élèves.

- La page du « [Ministerio de Educación y Formación profesional](#) » met à disposition des annonces publiées par des collègues espagnols prêts à mettre en place un échange

o [Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2025-26](#)

- Programme de mobilité internationale Jules Verne pour l'année scolaire 2026-2027

Note de service du 11-7-2025 (NOR : [MENC2516153N](#))

- Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2026-2027

Note de service du 11-7-2025 (NOR : [MENC2516158N](#))

Plus d'informations sur la page Eduscol suivante : <https://eduscol.education.fr/960/la-mobilite-europeenne-et-internationale>

- Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel : <https://ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php?article67>

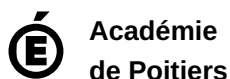
- Séjours professionnels : <https://ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php?article51>

- Recrutements et détachements des personnels à l'étranger – Rentrée scolaire 2026

Note de service du 27-8-2025 (NOR : [MENG2519527N](#))

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Solène PAGNOUX et Virginie JEAN
IA-IPR d'espagnol



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.